

MAGHREB

Par Anouar Chennoufi maghreb_francophonie@iwon.com



Échos de Tunisie

La Tunisie à la première session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU

La première session du Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies (ONU) a ouvert ses travaux, le matin du 19 juin à Genève, en présence de Mr K. ANANE et des Ministres des Affaires Etrangères de 47 Etats membres, et se poursuivra jusqu'au 30 juin. La Tunisie participe à cette session avec une délégation conduite par M. Abdelwaheb Abdallah, ministre des Affaires étrangères.

Lors d'une assemblée générale de l'ONU, tenue le 9 mai 2006, à New York, la Tunisie avait été élue membre de ce conseil avec 171 voix, ce qui constitue l'un des plus hauts taux enregistrés dans l'élection des membres de ce conseil composé de 47 Etats.

Ce brillant succès de la Tunisie constitue un témoignage de considération pour la vision globale des droits de l'homme du Président Zine El Abidine Ben Ali, et pour sa foi en la complémentarité de ses dimensions politique, sociale, culturelle et économique et la nécessité de diffuser sa culture à tous les niveaux. La protection des libertés et des droits de l'homme, leur promotion et la diffusion de leur culture ont constitué un élément saillant du processus de promotion de la vie politique, de consolidation des fondements de la République et de renforcement de l'Etat de droit et des institutions, en Tunisie.

M. Jan Eliasson, président de l'Assemblée générale de l'ONU, a ouvert cette session à laquelle doivent participer des représentants de haut niveau de plus de cent pays qui étudieront des formules susceptibles de conférer à ce conseil les critères d'efficacité requise.

Dans une allocution prononcée au cours de la séance d'ouverture de cette session, M. Kofi Annan, secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, a formé l'espoir de voir ce conseil ouvrir une nouvelle ère en matière de protection et de promotion des droits de l'homme.

De son côté, Mme Louise Harbour, haut commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, a souligné le rôle assigné à ce conseil dans la protection des mécanismes des droits de l'homme et le renforcement de leurs acquis

Cinquantième du Code du statut personnel

Un modèle en matière d'adéquation entre authenticité et modernité

Le cinquantième du Code du statut personnel (CSP) a fait l'objet d'une conférence organisée à l'initiative du Comité de coordination du RCD de La Marsa, sous la présidence de Mme Samira Khayach Belhaj, ministre de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire, en présence du secrétaire d'Etat chargé de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire.

A cette occasion, la ministre a souligné que ce code constitue un acquis important en faveur de la femme tunisienne, en ce sens qu'il l'a habilitée à occuper une place de choix dans son environnement culturel et géographique. C'est ainsi que ce mécanisme est devenu un modèle en matière d'adéquation entre l'authenticité et la modernité, a-t-elle ajouté.

Mme Samira Khayach Belhaj a mis l'accent sur les efforts que la Tunisie du Changement ne cesse de déployer afin d'enrichir les acquis de la femme et d'en promouvoir le statut, partant de la conviction du Président Zine El Abidine Ben Ali que les droits de la femme sont une partie intégrante des droits de l'homme et que le fait de conférer un caractère constitutionnel à l'égalité entre l'homme et la femme constitue l'un des fondements de la République de demain.

Après avoir passé en revue les différentes réformes, législations et mécanismes engagés par le Chef de l'Etat en vue d'enrichir le Code du statut personnel, Mme Samira Khayach Belhaj a fait remarquer que le programme présidentiel «Pour la Tunisie de demain» a œuvré à conforter la présence de la femme dans les différents domaines, tout en lui offrant la chance de concilier vie conjugale et vie professionnelle.

Elle a, à ce propos, appelé la femme à persévérer dans le labeur et le militantisme afin de contribuer à préserver les valeurs de la République et édifier une société démocratique, équilibrée et solidaire.

Conseil des ministres maghrébins des Affaires étrangères à Tripoli

L'UMA, un choix stratégique, au coeur des priorités du Président Ben

Ali

M. Abdelwaheb Abdallah, ministre des Affaires étrangères, a conduit la délégation tunisienne aux travaux de la 25e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères des Etats de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), tenue mercredi à Tripoli.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Abdelwaheb Abdallah a mis l'accent sur les efforts déployés par le Président Zine El Abidine Ben Ali et les initiatives qu'il ne cesse de prendre en vue de renforcer le processus de l'UMA qui, a-t-il dit, demeure au cœur des priorités du Chef de l'Etat, en tant que choix stratégique, acquis civilisationnel incontournable pour les peuples de la région et garant du présent et de l'avenir des générations maghrébines.

Il a également exprimé l'espoir de la Tunisie de voir la dynamique qui a caractérisé l'action maghrébine au cours de la dernière période déboucher sur la tenue, dans les plus proches délais possibles, d'un sommet maghrébin. Il a mis l'accent sur l'importance de la concertation et de la coordination, devenues désormais des spécificités de l'action maghrébine, au service des intérêts des Etats de la région.

Par ailleurs, M. Abdelwaheb Abdallah a souligné l'importance de l'étape à venir qui nécessite d'axer les efforts sur la dimension économique du processus d'intégration maghrébine, à travers l'accélération de la mise en

place de la zone maghrébine de libre-échange et une plus grande coordination des politiques économiques des Etats membres pour favoriser le flux des capitaux et des investissements et intensifier les échanges entre les pays maghrébins.

Il a également indiqué que la Banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieur, dont l'entrée en service est prévue en mars 2007 à Tunis, contribuera à impulser l'intégration maghrébine.

Au cours de leur réunion, les ministres des Affaires étrangères des Etats de l'UMA ont dressé le bilan de l'action maghrébine et convenu d'un ensemble de recommandations et de priorités visant à favoriser l'intégration maghrébine au cours de la prochaine étape.

UN RÉSEAU DE FORMATION À VOTRE SERVICE

- ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE
- AGRICULTURE ET PÊCHE
- ALIMENTATION ET TOURISME
- BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
- COMMUNICATION ET DOCUMENTATION
- ÉLECTROTECHNIQUE
- ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ
- FABRICATION MÉCANIQUE
- MÉTALLURIE
- SOINS ESTHÉTIQUES

WWW.CSPI.QC.CA
(514) 353-4636



A MONTRÉAL

Boutique virtuelle via Internet
ARGAN 3 : <http://www.argan3.com>
Tel (514) 482 2079 – (514) 489 8440

Le Fouvac

1404, Av Fleury-Est H2C 1R8
Tel. (514) 381-8871

Marché D'Alimentation Méditerranéen (MAM)

5785 Chemin Côte des Neiges Montréal Québec H3S 1Y8
Tel (514) 341 1042

À QUÉBEC

Épicerie Européenne

560, Saint-Jean
Tel. (418) 529-4847

Le Temple des Aromes

10 Grève Gilmour Lévis (Québec) G6V 7P8
Tel (418) 835 5857